

REÇU le  
11 AOUT 2016

Pour les pétitionnaires :  
Mirna Simon  
33, ch. Moise Duboule  
1209 Genève

P-361

Conseil Municipal de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Rue de la Croix Rouge 4  
Case Postale 3983  
1211 Genève 3

Genève le 10 juillet 2016-08-10

**Concerne : remise d'une pétition contre l'expulsion de David S. du 28 ch. A. Pasteur  
1209 Genève**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Nous avons l'honneur de vous remettre une pétition contre l'expulsion de David S. qui, depuis le 27 avril, occupait avec sa roulotte une parcelle sise 28, Chemin A. Pasteur à Genève. Cette pétition signée par les habitants du Petit Saconnex les plus proches, a recueilli une dizaine de signatures alors qu'une autre pétition adressée au Grand Conseil en a recueilli plus de 180.

En espérant que cette pétition retiendra toute votre attention, et en restant à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, l'expression de notre haute considération.



Pour les pétitionnaires,  
Mirna Simon

# NON A L'EXPULSION DE DAVID

## Pétition au Conseil Municipal de la ville de Genève des habitants du Petit-Saconnex et leurs soutiens

Depuis plusieurs années une maison, auparavant habitable et habitée, sise au 28 chemin Adolphe Pasteur est laissée à l'abandon –ainsi que son jardin– par ses propriétaires. Bien que cette maison ait été murée et partiellement détruite, cela n'a pas empêché les « dealers » et autres d'y mener commerce.

Le jardin était devenu un dépotoir, l'insécurité ainsi que l'insalubrité ont alerté les riverains qui se sont plaints auprès des propriétaires. Ceux-ci prétendent que la régie fait son travail. Lequel ?

Après avoir tenté – en vain – à plusieurs reprises d'obtenir l'assentiment des propriétaires, David, un jeune étudiant et enfant du quartier, ne trouvant pas de loyer abordable, a installé sa roulotte dans le jardin. Au préalable il a assaini le terrain qu'il a vidé de plusieurs mètres cubes d'immondices et a sécurisé partiellement la maison.

Depuis l'arrivée de David, il y a trois mois, il n'y a plus de dealers, de clochards ni de toxicomanes dans cette partie du chemin A. Pasteur à la plus grande satisfaction du voisinage. Depuis le 26 juillet, malgré des démarches conciliantes de David auprès des propriétaires, y compris la proposition d'un contrat de prêt à usage, **David est menacé d'expulsion.**

Les soussigné(e)s demandent :

- que David puisse rester avec sa roulotte sur cette parcelle d'autant qu'aucun projet d'aménagement n'est prévu ni autorisé en ce lieu,
- qu'une médiation soit engagée afin qu'un contrat de prêt à usage soit négocié.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE
-----	--------	---------	-----------